

**L'écart est grand entre la fréquence de discours publics sur les «jeunes» et les mesures qui les concernent effectivement. Tantôt désignés comme irresponsables, tantôt comme victimes pathétiques et «sacrifiées», ils restent coincés dans un entre-deux social, assignés à une moindre citoyenneté, alors même qu'ils n'ont pas renoncé à s'engager pour l'intérêt général.**

Florence IHADDADENE,  
maîtresse de conférences en sciences  
de l'éducation à l'université  
Picardie-Jules-Verne



# Une jeunesse désengagée?

**L**ongtemps apanage de l'aristocratie, l'âge de la jeunesse n'apparaît comme une préoccupation publique qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec l'émergence de la question éducative. Organisé d'abord par l'Eglise catholique, cet «âge de la vie» est bientôt pris en charge par les mouvements d'éducation populaire, puis par les structures ouvrières. Avec le développement des associations de jeunesse, la question éducative rejoint celles des loisirs et de la culture, promues par le Front populaire. Finalement, c'est Vichy qui va bâtir une politique active de la jeunesse, en la souhaitant unie, pilier de la France nouvelle, et construire les administrations de la jeunesse et des sports. La fin de la guerre donnera lieu à une période florissante de mouvements autogérés par les jeunes et verra la naissance de l'animation socio-culturelle.

Avec le développement des grands ensembles et la rhétorique du délitement du lien social, le regard sur la jeunesse change, dans les années 1960. Celle-ci

**«Pour une partie des jeunes, l'engagement prend corps dans l'activité professionnelle. Les jeunes diplômés sont nombreux, dans les enquêtes, à dire vouloir “travailler autrement”, dans une porosité plus grande entre engagement militant et activité salariale.»**

n'est plus considérée comme «*l'avenir idéalisé de la société*», mais plutôt comme «*le ferment potentiel de désagrégation sociale*»<sup>(1)</sup>, dangereuse et violente. Dans un contexte de massification sociale, et avec l'arrivée de la crise économique des années 1970, les jeunes vivent de plus en plus des expériences et des parcours différenciés, selon leur sexe, leur milieu social, leur origine. Les politiques publiques

d'encadrement de la jeunesse deviennent principalement des politiques d'insertion sociale et professionnelle, qui justifient des dérogations au droit du travail et au droit commun, dès lors qu'il s'agit des jeunes. Cette question du chômage rejoint, avec les années 2000, les discours sur la sécurité et l'assistanat, notamment sous Nicolas Sarkozy, et les mouvements sociaux de 2005 et 2006 montrent deux jeunesse qui se mobilisent contre la stigmatisation, la pauvreté et la précarité.

A chaque papier sur la jeunesse, c'est un marronnier des sociologues que de répéter ce bon mot de Pierre Bourdieu, en 1978, selon lequel «*la jeunesse n'est qu'un mot*». Le sociologue entendait surtout par là que le flou de cette désignation masque des variations importantes, notamment sociales, entre «jeunes». Hétérogène, cette catégorie n'est finalement pas grand-chose d'autre - à moins de la penser réellement comme un âge de la vie ou comme une génération - qu'une catégorie d'action publique. Or les mesures qui leur sont proposées n'en sont pas réellement. Il n'existe

*Hétérogène, la catégorie des «jeunes» n'est finalement pas grand-chose d'autre qu'une catégorie d'action publique. Or les mesures qui leur sont proposées n'en sont pas réellement. Il n'existe pas, en France, de politique globale de la jeunesse.*

pas, en France, de politique globale de la jeunesse. Les moins de 25 ans n'ont toujours pas accès aux minima sociaux. La dernière commission qui devait y travailler<sup>(2)</sup> n'a su proposer que le service civique, politique d'incitation à l'engagement, très faiblement indemnisée, appuyant une dérogation au droit du travail au nom du manque présumé d'engagement des jeunes. Or ces inégalités de parcours, de diplôme, d'origine sociale ou genrées existent également dans l'engagement associatif: le profil-type du jeune bénévole reste un jeune homme diplômé, stabilisé dans l'emploi et dans sa vie affective. Si les femmes sont plus nombreuses dans le secteur associatif, en raison notamment de leur assignation au travail collectif de *care*, les hommes sont plus fréquemment engagés dans les clubs sportifs, secteur résolument masculin.

## La théorie discutable des jeunes désengagés

Les jeunes ne sont pas «moins engagés» que le reste de la population française : 36% des 18 à 29 ans sont membres d'une association, pour 40% des plus âgés, ce qui constitue un écart presque négligeable<sup>(3)</sup>. D'autant qu'on sait que les jeunes sont plus facilement investis dans des collectifs plus informels. Jacques Ion défendait l'idée que les formes d'engagement ont changé et seraient désormais plus ponctuelles, individualisées, égoïstes, à contrario des engagements «totaux», qui cumulaient carte dans un parti politique, engagement au syndicat, etc.<sup>(4)</sup> Cette théorie ne se vérifie qu'à moitié : l'individualisation des choix d'engagement ne va pas forcément de pair avec l'individualisme de comportement. Si certains engagements ont changé, il est difficile de dire que les jeunes seraient «moins engagés». Leur participation bénévole est plus faible : en 2019, les 18-29 ans étaient 19 % à se déclarer bénévoles,

alors qu'ils étaient 25 % en 1990. Leur participation syndicale est réduite à peau de chagrin : 1 % des jeunes travailleurs est syndiqué, 2 % des jeunes étudiants. Mais pour saisir les réalités derrière ces chiffres, il faut aussi prendre en compte les transformations de la vie active de cette tranche de population. Pour une partie des jeunes, l'engagement prend corps dans l'activité professionnelle. Les jeunes diplômés sont nombreux, dans les enquêtes, à dire vouloir «travailler autrement», dans une porosité plus grande entre engagement militant et activité salariale. C'est ce qui explique notamment leur acceptation de conditions de travail souvent dégradées, dans le secteur associatif<sup>(5)</sup>.

Contrairement aux discours répandus sur l'oisiveté et l'individualisme des jeunes, l'enquête doctorale de Mathilde Renault-Tinacci<sup>(6)</sup> montre qu'ils tendent plutôt à

**«Les jeunes tendent plutôt à s'engager dans des structures aux fonctionnements moins verticaux, qui visent des formes de démocraties plus directes et moins formelles, où les rapports de subordination sont faibles. Il s'agit donc, plutôt que d'un désengagement, d'une exigence démocratique qui s'inscrit aussi dans la recherche d'une ligne d'action cohérente.»**

s'engager dans des structures aux fonctionnements moins verticaux, qui visent des formes de démocraties plus directes et moins formelles, où les rapports de subordination sont faibles et les moments de convivialité fréquents. Il s'agit donc, plutôt que d'un désengagement, d'une exigence démocratique qui s'inscrit aussi dans la recherche d'une ligne d'action cohérente. Adhérer à un parti ou à une association ne suffit plus, il faut adapter son mode de vie, de consommation, déconstruire ses propres stéréotypes et lutter contre des violences désignées souvent par les jeunes militantes comme «intersection-

nelles», mais, plus précisément, qui vise à la convergence des luttes (féministes, antiracistes, anticapitalistes...). C'est aussi la promotion d'une forme de spontanéité et d'informalité qui a permis une forte réactivité des engagements et des solidarités, durant le premier confinement.

## Des conditions de vie moins bonnes

Enfin, et c'est là que le bât blesse dans les discours qui critiquent la faible implication des jeunes, les conditions matérielles de leur existence se sont détériorées. Outre la crise sanitaire, qui a généré isolement et précarité pour cette catégorie de population particulièrement, les nouvelles générations – et c'est un fait social majeur – vivent moins bien que les générations précédentes. Autrement dit, l'espoir des générations précédentes de préparer une vie meilleure pour leurs enfants n'est plus assuré. Et la précarité que vivent beaucoup de jeunes empêche en partie un engagement pour l'intérêt général. C'est notamment ce que montrent les enquêtes sur la syndicalisation des jeunes<sup>(7)</sup>: non seulement ceux-ci sont trop précaires pour se projeter dans une lutte collective (et souvent pour pouvoir défendre leurs droits), mais en plus ils sont plus nombreux à être salariés dans des secteurs très précaires. Difficile donc de saisir les mutations de l'engagement sans prendre en compte les conditions matérielles dans lesquelles les jeunes sont. ●

(1) O. Galland, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, 2011.

(2) Haut-commissaire à la Jeunesse, «Commission sur la politique de la jeunesse - Livre vert pour une politique globale de la jeunesse», 2009.

(3) Source: enquête «Valeurs» (vagues de 1990, 1999, 2008 et 2018), citée par Laurent Lardeux et Mathilde Renault-Tinacci, «La participation associative des jeunes», Collection Fiches repères n° 57, Injep, publiée le 12 juillet 2021.

(4) J. Ion, *La Fin des militants?*, Les Editions de l'atelier, 1997.

(5) F. Darbus & M. Hély, «Justes causes et bas salaires», in *Le Monde diplomatique*, avril 2014, p. 22-23. Voir aussi Matthieu Hély, «La loi de 1901 à l'épreuve de la professionnalisation», in D&L n° 190, juin 2020 ([www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2020/07/Hl190-Dossier-3-La-loi-de-1901-%C3%A0-%C3%A9preuve-de-la-professionnalisation.pdf](http://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2020/07/Hl190-Dossier-3-La-loi-de-1901-%C3%A0-%C3%A9preuve-de-la-professionnalisation.pdf)).

(6) «La participation associative, une nouvelle voie politique? Du désir de politisation ordinaire: effets politiques et construction d'une citoyenneté personnalisée dans l'expérience associative parisienne», thèse de doctorat, université Paris-Descartes, 2018.

(7) S. Béroud, C. Dupuy, M. Kahmann & K. Yon, «Jeunes et engagements au travail», in *Agora débats/jeunesses*, 2019, n° 82(2), p. 725.